

*Véritables sessions de coaching professionnel, les Forums de l'OPCAL sont des rendez-vous thématiques réunissant un intervenant et un nombre restreint de participants. Temps d'information et de transmission d'expérience, lieu d'échanges privilégiés et de conseils personnalisés, les Forums prennent différentes formes selon les sujets : de l'introduction aux notions de base d'un domaine particulier, ciblant un public débutant, à la réflexion autour d'un sujet plus pointu à destination d'un public averti.*

## **OPTIMISER UNE CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF DANS LE CINEMA ET L'AUDIOVISUEL**

### **Forum organisé dans le cadre du Festival International du Film de La Roche-sur-Yon**

#### **Objectifs principaux**

- Savoir identifier à quel moment du développement ou de la production d'un film lancer une campagne de financement participatif est le plus pertinent
- Connaître et comprendre les règles à suivre, les stratégies à adopter pour augmenter les chances de réussite d'une campagne
- Identifier les écueils éventuels à éviter

#### **Informations pratiques**

- Date : vendredi 20 octobre 2017
- Durée : 1h30
- Horaires : 11h à 12h30
- Lieu : Pôle Culturel Le Cyel à la Roche-sur-Yon
- Partenaire : KissKissBankBank

#### **Intervenant**

##### **Charles Babinet, Project manager – KissKissBankBank**

Project Manager de KissKissBankBank, plateforme de crowdfunding dédiée à l'innovation et à la création, Charles Babinet conseille les porteurs de projets sur leurs campagnes de financement participatif. Diplômé de l'EM Lyon, il a débuté sa carrière chez Canal +, avant de rejoindre l'équipe de KissKissBankBank en 2012.

#### **Public ciblé**

Les jeunes porteurs de projets (ou futurs porteurs de projets) dans les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel.

#### **Modalités de participation / Inscription**

Les candidats intéressés doivent impérativement s'inscrire en envoyant un mail à [contact@opcal.fr](mailto:contact@opcal.fr), motivant brièvement leur souhait de participer à la rencontre. Les places étant très limitées, seules les demandes inscrites dans une démarche professionnelle ou professionnalisante seront prises en compte.